

JOP 2024

FAQ sur Intranet DGPN

MISE A JOUR 27

Rubrique : **LA LOGISTIQUE / LA RESTAURATION**

Ajouter l'article suivant en fin de rubrique :

► **Suis obligé d'accepter la boîte-repas (lunch-boxes) donnée par l'Administration sur le terrain ?** (ajout du 30 juillet 2024)

Dans certaines situations (peu de temps pour se restaurer, missions statiques, épreuves sur route, absence de commerces à proximité...), l'Administration vous propose une boîte-repas (dite aussi *lunch-box*).

Vous avez le choix :

- d'accepter la boîte-repas. Vous ne devrez pas dépenser sur votre carte *Pluxee* les 20 euros prévus pour ce repas. Vous restituerez donc la carte avec autant de fois 20 euros que vous aurez consommé une boîte-repas.
- de refuser la boîte-repas et de consommer les 20 euros correspondant à ce repas sur votre carte *Pluxee*.

ATTENTION ! Des contrôles seront effectués par l'Administration à partir des listes d'attributaires de boîtes-repas pour détecter d'éventuels doublons entre la consommation de boîte-repas et l'utilisation de la carte *Pluxee*.
